

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 28 DECEMBRE 2020

Convocation : 17 décembre 2020

L'AN DEUX MIL VINGT, le 28 décembre, à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme Nathalie Velin, Maire de Guainville,

La séance a eu lieu à huis clos considérant les dispositions de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 et de l'article 1er du décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020.

Présents : N. Velin, A.Lai-Cheong, A. Delencre, C. Guihaire, M. Racine, D. Meuleau, R. Fringard, Ph. Glanard, A. Caye-Courtois, J Colas, M. Volza, J. Posnic.

Absents excusés : F. Carle, L. Ferrandin (pouvoir R. Fringard)

Secrétaire de séance : R. Fringard

Le procès-verbal de la réunion du 16 novembre 2020 a été approuvé à l'unanimité des présents. N'ont pu signer MM Carle et Ferrandin absents à la réunion de ce jour.

ETUDE DE DEVIS

- **Devis bulletin municipal**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de la société TIMBREURE pour l'impression du bulletin municipal en 28 pages, pour un montant de 1546€ HT.

- **Devis complémentaire – Signalisation rue du Bourg côté sud**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de la société ESVIA pour un panneau de signalisation STOP sur la rue du Bourg côté sud au croisement avec l'impasse des Viviers qui avait été omis dans le devis précédent approuvé en conseil municipal du 16 novembre 2020. Le montant de ce panneau est de 201,96€ HT.

- **Plomberie salle de pause des agents**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, retient la proposition de la société BNR CONFORT pour l'installation d'un évier et travaux de raccordement de plomberie dans la salle de pause des agents communaux, située à l'étage du cabinet paramédical du 367 rue du Bourg, pour un montant total de 1751.55€ HT.

- **Toilettes PMR pour cabinet paramédical**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, retient la proposition de la société BNR CONFORT pour des travaux de plomberie et installation d'un WC pour personnes à mobilité réduite dans le cabinet paramédical situé au 367 rue du Bourg, pour un montant total de 3770.92€ HT.

- **Elagage de tilleuls au Vieux Château**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, retient la proposition de la société CAP VERT pour l'élagage de deux tilleuls situés dans la rue du Vieux Château, pour un montant total de 896€ HT. La société sera contactée pour confirmer que les branchages éliminés seront broyés pour en faire du paillage.

- **Radiateurs logement social C – 385 rue du Bourg**

Madame le Maire indique que le locataire du logement social C restituera ses clés à la commune au 31 décembre prochain. Pendant sa location, ce locataire a remplacé les radiateurs du logement pour en installer des plus performants. Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal de

reverser au locataire 50% du montant des dépenses engagées pour le remplacement de ces radiateurs, sur justificatifs. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

DIF ELUS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le règlement établi par Madame le Maire concernant les modalités d'octroi et d'application du Droit Individuel à la Formation des élus pour la durée de leur mandature.

DEMANDE DE SUBVENTIONS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter les subventions suivantes :

- **Au titre du Fonds Départemental d'Investissement :**
 - A hauteur de 30% pour l'aménagement d'un jardin d'enfants à la place de l'ancien terrain de tennis situé allée des Grouettes,
 - A hauteur de 30% pour l'installation d'un système de gestion des eaux pluviales (type noue d'infiltration) sur la Zone Artisanale du Bois de la Motte et le hameau de Fumeçon,
 - Entre 30% et 80% pour des travaux de remise aux normes accessibilité, sécurité et rafraichissement du cabinet paramédical sis 367 rue du Bourg.
- **Au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux :**
 - Entre 30% et 80% pour des travaux de remise aux normes accessibilité, sécurité et rafraichissement du cabinet paramédical sis 367 rue du Bourg.
- **Au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local :**
 - A hauteur de 20% la restauration de l'Eglise Saint Pierre de Guainville : travaux d'urgence : toiture, charpente et installations nécessaires.
- **A la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure et Loir**
 - Pour l'aménagement du jardin d'enfants plus avant mentionné, à hauteur de 30%. Un courrier dérogatoire sera établi afin de tenter de percevoir les fonds pour 2021.

PARTICIPATION SEJOUR CLASSE DE SKI

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas accorder de participation financière au séjour en classe de ski « Vivre Ensemble à Autrans » pour une élève de la commune scolarisée en classe ULIS du collège de Bû.

LECTURE DE COURRIERS

-La participation au SDIS pour 2021 s'élève à 25195,23€.

-L'ONACVG adresse au Conseil municipal ses remerciements pour la subvention attribuée au Bleuet de France suite au conseil du 16 novembre dernier.

-Deux premiers chiens provenant de la Bête ont été accueillis dans la fourrière communale le matin même. Les propriétaires sont venus les récupérer dans la journée.

-Courrier de parents d'un enfant scolarisé à l'école de Gilles concernant les barrières installées dans la cour de la mairie. Ils soulignent le manque de sécurité de ces installations (risque de chute en se prenant les pieds dans les barrières) et la réduction de place pour les activités des enfants fréquentant la cour le midi après la cantine et les heures de garderie périscolaire. Le Conseil municipal à la majorité (7 pour, 5 abstentions) décide de laisser en l'état les barrières dans l'immédiat, mais envisage d'aménager à long terme une clôture solide pour assurer la sécurité des enfants. Des devis seront ultérieurement sollicités en ce sens.

-Courrier d'un collectif d'habitants du chemin des Groux concernant la dégradation de la voie qui dessert leurs propriétés. Un courrier identique avait déjà été reçu par l'ancienne mandature en février 2020 ; une réponse y avait été apportée dans la foulée. La commission des chemins se réunira courant janvier 2021 avec les habitants de cette rue pour tenter de trouver de nouvelles solutions à ce problème.

INFORMATIONS DIVERSES

-Madame le Maire rappelle qu'un devis a été sollicité auprès du Syndicat des Eaux d'Oulins pour installer une borne incendie sur le hameau de Fumeçon, chemin de la Tauperie. Elle explique avoir ensuite sollicité leurs services pour étudier la possibilité de réhabiliter le poteau incendie situé au carrefour de la rue de Gilles et de la rue de la Gare, afin de ne pas avoir à supporter le coût d'un nouvel équipement.

- Madame le Maire indique avoir remis des cartes cadeaux de 50 euros aux agents municipaux au nom du Conseil municipal, en remerciement de leurs services pour cette année.

TOUR DE TABLE

M. Glanard revient sur sa participation à la commission Attractivité du territoire et espaces ruraux de l'Agglomération du Pays de Dreux. Il indique que Mme Christelle Minard, maire de Tremblay les Villages, a été élue présidente de cette commission. Ont été abordés les SCOT et PLUI de l'Agglomération du Pays de Dreux. Les communes membres devront se prononcer sur le nouveau PLUI avant le 1^{er} juillet 2021. Il ajoute que les missions des différents Vice-Présidents de l'Agglomération ont été présentées aux membres de la commission.

Une présentation des services d'Instruction du Droit des sols et Urbanisme a également été effectuée par Mme Desmouillères, responsable du même service. M. Glanard explique que les constructions (urbanisation, voirie) sont souvent bloquées et densifiées dans les documents d'urbanisme du fait de la destruction chaque année de près de 66 000 ha de parcelles agricoles, qu'il convient désormais de préserver.

Il ajoute qu'un Projet alimentaire du territoire (PAT) sera lancé par l'Agglomération du Pays de Dreux. Cette initiative permettra de consolider les filières, valoriser le patrimoine alimentaire des communes, et de créer une cuisine centrale au niveau de Dreux pour alimenter les établissements qui en auraient nécessité sur le territoire de l'Agglomération.

Il indique également qu'un récapitulatif des subventions d'investissement (d'Etat, du Département, de la Région etc.) que peuvent solliciter les communes seront transmises à ces dernières pour les aider à financer leurs projets.

Enfin, il indique qu'une aide de 30000 euros sera distribuée par l'Agglomération pour aider les commerces du territoire qui ont été touchés par la crise de la COVID-19.

Mme Delencre indique qu'un questionnaire de la mairie de Bû a été transmis aux communes du canton d'Anet quant à l'obligation de proposer des aliments bio dans les cantines scolaires. L'objectif de cette étude était de comprendre le fonctionnement des cantines du canton d'Anet afin d'envisager des regroupements d'organisation et optimiser ainsi les coûts. Il est envisagé en outre de centraliser la fourniture des produits et la création de repas sur un établissement à Anet pour redistribuer ensuite vers les communes intéressées par ce système collectif. Plus le nombre de participants serait nombreux, moins le coût pour les communes serait élevé.

Elle indique par ailleurs que le Noël des Enfants a connu un vif succès auprès des habitants de la commune. Elle remercie à nouveau les animateurs du périscolaire, et les élus de la commission culture pour leur implication dans ce projet.

Mme Guihaire revient sur la commission Mobilités menée par l'Agglomération du Pays de Dreux à laquelle elle a participé avec une soixantaine de conseillers membres. Ont été essentiellement évoqués les transports scolaires et les transports interurbains. Elle indique qu'au 31 décembre 2020, le contrat avec la société Transdev pour les transports scolaires prendra fin. Les lignes de transport seront directement gérées par cette commission de l'Agglomération du Pays de Dreux à partir du 2 janvier

2021. Elle ajoute que M. Eric Aubry, maire de Nonancourt, a été élu président de la commission Mobilités à l'occasion de cette réunion.

Elle revient également sur la mise en place des balisages des chemins de randonnée qui sera à prévoir sur le territoire de Guainville dans le cadre du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). Deux réunions ont eu lieu à la mairie de Chaussée d'Ivry pour discuter de ces installations avec les communes concernées par ce projet

Madame le Maire indique que les calendriers de collecte des déchets de l'Agglomération du Pays de Dreux seront prochainement distribués aux habitants de la commune. Mme Delencre ajoute qu'ils peuvent être consultables et téléchargés sur le site de l'Agglomération du Pays de Dreux.

M. Fringard exprime sa volonté de voir plus de décorations de Noël dans la commune pour les prochaines festivités, malgré le coût que cela peut impliquer à la commune. Madame le Maire suggère de regarder sur la plateforme Agorastore ou sur le site internet de Meyfran pour tenter d'obtenir des décorations d'occasion ou invendues, à coût réduit. Elle suggère que les habitants pourraient également participer à ces démarches en décorant l'extérieur de leurs maisons. Est évoquée également la possibilité de louer les décorations, avec la pose comprise, comme cela se fait dans la commune d'Anet. La commission Festivités étudiera ultérieurement toutes ces possibilités.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22h45.

